



AMÉNAGEMENT & MÉNAGEMENT

AMÉNAGER UNE "PROMENADE CONFORT"

OBJECTIFS

PROPOSER des balades attractives et accessibles à tous les publics (familles avec poussette, seniors, personnes à mobilité réduite, enfants en bas âge)

FACILITER la pratique de la marche dans une perspective de santé publique

FAIRE ÉVOLUER L'IMAGE de la montagne, perçue comme étant difficile d'accès, élargir l'offre touristique

QUI S'IMPLIQUE ?

Les élus, les maîtres d'œuvre et d'ouvrage, les services de maintenance et d'entretien (techniciens...), l'Agence Alpine des Territoires.

POINTS DE VIGILANCE

Avant et pendant les travaux, bien veiller à ce que la promenade soit en conformité avec le cahier des charges. Après leur mise en œuvre, une attention particulière doit être donnée à l'entretien des promenades.

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

Les promenades confort répondent à un cahier des charges précis, composé de critères d'éligibilité, de critères techniques obligatoires et de critères techniques secondaires recommandés.

TEMPS NÉCESSAIRE : 3 À 6 MOIS

1

Choisir un lieu avec un cheminement existant (sans pente). Etudier le site pour voir s'il se prête à l'aménagement d'une promenade confort (environnement, intérêt, patrimoine à valoriser, accès)

2

Co-construire le projet avec la commune, la ComCom, un technicien du département chargé de la promenade confort et des usagers. Dégager les pistes possibles et les points de vigilance

3

Effectuer le montage administratif : monter un plan du linéaire en prenant en compte le cahier des charges, ainsi que le dossier destiné aux entreprises

4

Faire une étude de marché, une consultation des entreprises puis un retour aux élus. Après l'accord de toutes les parties, la commande peut être passée.

5

Début des travaux et suivi du chantier sur le terrain avec l'interlocuteur du département et les élus.

6

Veiller à un entretien rigoureux et régulier de la promenade confort afin qu'elle conserve son accessibilité. Communiquer sur cet aménagement inclusif !

BUDGET NÉCESSAIRE : 1000 À 10 000 €



ALLER PLUS LOIN

CAHIER DES CHARGES DE LA PROMENADE CONFORT RÉALISÉ PAR L'AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES : [ICI](#)
EXEMPLES DE PROMENADES CONFORT À VISITER OU POUR DES RENSEIGNEMENTS.



AMÉNAGER UNE PROMENADE CONFORT

ENTRETIEN AVEC BLANDINE NOUAIS

JUIN 2024

QUI ÊTES-VOUS ?

Je suis Blandine Nouais, chargée Sports et Loisirs à la CC. Cœur de Tarentaise.

MONTREZ LES POINTS D'ALERTE

Dans le cadre du projet d'aménagement de la promenade confort du Plan d'eau des Bruyères, mon rôle a été de coordonner les acteurs, consulter les entreprises avec le cahier des charges, faire des visites de terrain avec eux, en leur montrant les points d'alerte. J'ai analysé les offres des entreprises et je les ai proposées aux élus. Une fois la commande passée, je m'occupais du suivi des travaux.

LE SITE, AVANT...

Il y avait déjà des sentiers, et comme le terrain était déjà plutôt plat, il n'y avait pas de gros investissement en termes de travaux à faire. Donc le site en question se prêtait plutôt bien à l'aménagement d'une promenade confort. Gérard Thiévenaz, [ancien expert de l'Agence Agate] a une connaissance fine du cahier des charges. Il nous a accompagnés avec son expertise sur le terrain. Il nous a confirmé que l'espace s'y prêtait bien. L'aménagement a été mené en coordination avec tous les acteurs : les élus de la commune, la CC, le département.

ADAPTER LES TABLES ET LES BANCS

Il y avait juste une vigilance à avoir en termes d'accessibilité. Par exemple, nous avons plusieurs zones de barbecue sur ce site, et une d'elles devait être accessible pour les personnes en difficulté. Aussi, nous devions avoir un voire deux bancs adaptés, à des hauteurs un petit peu plus basses que les standards, et pareil pour les tables de pique nique.



Au niveau du parking, il y avait une pente, et il fallait qu'on soit bien vigilants sur le pourcentage de cette pente. Puis il fallait qu'il y ait un accès aux sanitaires, et élargir le chemin à certains endroits, pour être parfaitement conforme aux règles.

"TOUT S'EST BIEN DÉROULÉ"

Le projet a bien été ficelé dès ses débuts avec les acteurs concernés, si bien que les travaux ont suivi leur cours sans soucis. Les travaux ont pris à peu près trois mois (apport de matériaux, aplanissement, drainage...). L'accompagnement du département est un élément clé pour mettre en évidence les points d'alerte, et il y a un très bon suivi. On a une zone protégée à proximité du site, donc on était en étroite collaboration avec le parc national de la Vanoise. Cette structure et le conseil départemental de la Savoie nous ont aidés financièrement sur le projet.

VERS UNE EXTENSION DU LINÉAIRE ?

Aujourd'hui, il y a une réflexion dans sa potentielle extension car c'est une petite promenade confort (900 m linéaire) qui mériterait de s'agrandir. Mais budgétairement, c'est contraignant par rapport aux différents projets de la collectivité, et pour le moment, la priorité n'a pas été donnée sur ce dossier. En comptant la maîtrise d'ouvrage et les travaux, on était à environ 68 000 TTC.

Contact : blandine.nouais@coeurdetarentaise.fr

